

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Léna Strasser, Sylvain Thévoz, Thomas Wenger, Caroline Marti, Diego Esteban, Nicolas Clémence, Badia Luthi, Grégoire Carasso, Amanda Gavilanes, Helena Verissimo de Freitas, Emmanuel Deonna, Xhevrie Osmani, Jocelyne Haller, Jean Rossiaud, Nicole Valiquer Grecuccio, Glenna Baillon-Lopez

Date de dépôt : 8 juin 2020

Proposition de motion

Epicerie et supermarchés participatifs : essayons des projets du type du Nid et de La Fève dans d'autres quartiers, villes et villages du canton !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le Grand Conseil a décrété à une très large majorité l'urgence climatique le 18 octobre 2019 ;
- que la crise sanitaire du Covid-19 a récemment démontré que les circuits courts et la souveraineté alimentaire sont des éléments clés pour assurer la résilience de notre économie et a fortiori de notre société, notamment à travers l'engagement des citoyen-ne-s (achats responsables, alimentation plus durable et saine, responsabilité citoyenne), le soutien à la production locale, bio, voire Fairtrade, et le renforcement du lien entre campagne et ville ;
- que les collectivités publiques (Etat et communes), la profession agricole et d'autres acteurs (Slow Food, Fourchette verte, FRC, école hôtelière, etc.) ont créé l'association MA-Terre (Maison de l'alimentation du territoire de Genève) en août 2019 qui vise à traiter de la question de l'alimentation issue de la production locale dans toute sa transversalité ;

- qu’il est nécessaire de mettre des moyens supplémentaires à disposition des entreprises qui développent des modèles d’affaires et des activités répondant directement et concrètement à la crise climatique ;
- que de nombreuses petites exploitations agricoles mettent la clé sous la porte chaque année en Suisse ;
- que l’échelle d’action prioritaire pour améliorer les pratiques des acteurs économiques (consommateurs, commerces, entreprises) est celle des quartiers ;
- que Le Nid à la Jonction et La Fève aux Vergers à Meyrin, par exemple, sont la preuve depuis début 2018 que le modèle de l’épicerie coopérative et participative – à but non lucratif – est une réponse efficace et viable et un succès social et économique tout en assurant de hauts standards écologiques ;
- que la capacité économique et de résilience de ces différents projets n’est plus à prouver ;
- qu’il serait plus adéquat que d’autres projets similaires (et potentiellement différents) voient le jour plutôt que ces structures s’agrandissent dans une logique de succursales, et ce afin d’assurer une gouvernance de quartier, par leurs utilisateurs et utilisatrices ;
- que de nombreuses personnes sollicitent ces acteurs afin de faire essaimer le modèle dans leur propre quartier, mais sans avoir les moyens financiers du démarrage (qui a reposé quasi uniquement sur du travail bénévole pour le cas du Nid, et qui a parfois été lourd à porter) ;
- que le processus « alimentaire » dans le quartier des Vergers à Meyrin fait l’objet d’un mandat d’étude visant à évaluer le processus et sa reproductibilité,

invite le Conseil d’Etat

- à constituer un fonds alimenté annuellement de 400 000 francs ou, le cas échéant, à destiner cette somme au financement du projet MA-Terre pour un volet « épiceries et supermarchés participatifs », dans l’optique de favoriser l’émergence de nouvelles coopératives d’alimentation à but non lucratif par un soutien au fonctionnement durant la mise sur pied du projet et les premières années d’exploitation ;
- à apporter un soutien logistique et technique par la réalisation d’un guide et la mise à disposition d’outils pratiques (prévisionnel adapté, installation

et paramétrage des logiciels de gestion, stratégie de lancement et de communication, plans d'aménagement, etc.) ;

- à favoriser le développement d'outils et de savoir-faire mutualisés pour la gestion de nouvelles épiceries coopératives participatives ainsi que la transmission de ceux-ci en partenariat avec les structures déjà existantes dans le canton ;
- à accompagner les porteuses et porteurs de projet pour la mise en place et la recherche de financement en impliquant les structures déjà existantes dans le canton et en valorisant leur savoir-faire ;
- à favoriser la mise en réseau des coopératives alimentaires ainsi que les liens entre les coopératives et les agriculteurs et agricultrices afin de dynamiser les liens entre ville et campagne dans une optique de partenariat afin de créer notamment de nouveaux débouchés pour la production agricole et l'artisanat alimentaire local et tendre vers un système alimentaire territorial durable ;
- à intégrer la problématique alimentaire dans la planification urbaine, tout comme on y intègre la problématique énergétique, notamment par exemple par la mise à disposition d'arcades pour des épiceries coopératives participatives à but non lucratif dans les nouveaux quartiers.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis 2018, Le Nid, épicerie participative, et La Fève, supermarché participatif paysan, démontrent qu'un autre modèle de distribution est possible, un modèle qui répond à une demande concrète de citoyennes et de citoyens.

Le Nid, situé en ville de Genève, compte aujourd'hui plus de 650 foyers membres et propose une gamme de 2500 produits, essentiellement locaux, produits par plus de 200 producteurs. La Mini-Fève, située quant à elle au cœur de l'écoquartier des Vergers, regroupe plus de 400 membres, dont 200 sont des clients réguliers, et offre près de 1500 produits.

Ces deux initiatives reposent sur des valeurs telles que la solidarité, le bien vivre ensemble, la transparence, la pérennité, la coopération, le choisir ensemble ou encore la participation et la volonté de s'impliquer dans un projet concret qui a du sens face à la crise climatique et à l'injustice sociale. Leurs objectifs sont notamment :

- de promouvoir l'agriculture paysanne, locale, de saison en valorisant les circuits courts ;
- de redynamiser et de revaloriser la production et la transformation artisanale des aliments en développant un modèle économique permettant de rétribuer dignement les productrices et producteurs à un prix accessible pour tous ;
- de favoriser un système économique basé sur la coopération et la solidarité plutôt que sur la concurrence, de limiter la production de déchets.

Leur fonctionnement permet de créer des liens entre producteurs, transformateurs, distributeurs et coopérateurs. Les consommatrices et consommateurs prennent activement part à l'organisation de l'épicerie ou du supermarché par une participation à des groupes de travail, s'ils ou elles le souhaitent, ou par une contribution au fonctionnement du lieu tant financière (cotisation annuelle et part sociale) que concrète par du travail effectué dans l'épicerie (vente, nettoyage, remplissage des rayons, conditionnement), ce qui permet à l'épicerie de fonctionner avec un minimum d'employé-e-s gérant principalement l'administration et la coordination des équipes bénévoles. Ce type de fonctionnement reposant principalement sur du bénévolat et sur

l'implication des coopérateurs et coopératrices est un modèle alternatif et complémentaire des autres commerces et lieux de vente.

Des organismes tels que La Fève ou Le Nid permettent non seulement aux clientes et clients de s'approvisionner, mais sont également des vecteurs d'informations et des lieux de sensibilisation autour des questions d'alimentation et de protection de l'environnement notamment. Ils ouvrent des espaces de dialogue, de rencontres, d'échanges de savoirs et suscitent des questionnements autour de nos modes de production alimentaire.

Leurs genèses ? Longues et palpitantes, parfois à rebondissements. L'idée de La Fève émerge en 2014 durant un forum participatif autour de la création du quartier des Vergers. C'est 4 ans plus tard que le supermarché voit le jour, dans un format plus minimaliste que prévu. Pour démarrer, La Fève a pu compter sur l'obtention de la bourse cantonale du développement durable. Le Nid prend son envol en 2015, au sein d'un groupe qui présente sans relâche son projet, le peaufine, y travaille, gagne le « Impact Hub Geneva Pulse » puis, finaliste au prix IDDEA Genève, remporte le prix du public. Un soutien de G'innove et un crowdfunding plus tard, l'épicerie ouvre au sein de « Le Silure » avant de déménager dans le nouvel écoquartier à la Jonction.

Aujourd'hui des habitants d'autres quartiers, d'autres communes, souhaitent avoir accès à ce type de structures, en faire partie et s'y impliquer, là, tout près, à côté de chez eux. Mais l'énergie à déployer, le financement à trouver, le parcours semé d'embûches les amènent à repousser l'idée, à se démotiver, alors que de telles initiatives sont réellement aujourd'hui porteuses de sens et sont une plus-value pour l'économie de notre canton. En effet, actuellement, la nourriture produite sur le canton de Genève représente, en quantité, environ 10 à 15% de la consommation sur le canton. Or, la moitié de ce qui est produit ici est exporté hors du canton. Il y a donc une ample marge de progression possible. Les citoyennes, citoyens et producteurs s'engageant dans ce type de démarche sont notamment conscients que nombre de petites exploitations agricoles mettent la clé sous la porte chaque jour en Suisse (environ 1000 par an) et que les familles paysannes sont souvent prises dans un étau entre une politique agricole de plus en plus exigeante notamment du point de vue administratif et normatif et un marché agroalimentaire sans concession.

Cette motion vise donc à favoriser l'émergence de nouvelles coopératives d'alimentation dans une optique de complémentarité et de diversité des commerces de notre canton. Au travers d'un soutien logistique et technique, l'Etat peut mettre de l'huile dans les rouages lorsque de telles initiatives à but non lucratif surviennent. Par exemple, en permettant la création d'un réseau de coopératives, en partageant des outils, de l'expertise et en soutenant le

lancement de ce type de projets qui par la suite prendront leur envol et deviendront autonomes sans nécessiter de subventions autre qu'un soutien à leur démarrage, qui plus est en apportant aux producteurs et productrices de nouveaux revenus et lieux de distribution. A titre d'exemple, aujourd'hui le chiffre d'affaires mensuel du Nid est de plus de 150 000 francs pour 300 m² de surface de vente, celui de La Fève en avril 2020 s'est monté à 100 000 francs pour 50 m² de surface de vente. Le groupe faisant le lien avec les producteurs au Nid cherche à fonctionner avec une contractualisation, dans la logique de l'agriculture contractuelle de proximité (ACP), afin que les paysans puissent mieux anticiper leurs plans de culture, et éviter les ruptures de stock ou la surproduction. Les marges sont réduites et transparentes, celle du Nid par exemple est de 20% sur l'ensemble des produits, permettant d'assurer des prix accessibles à tous et un revenu digne pour les paysans, paysannes, artisans, artisanes et productrices et producteurs.